

Pas dans ces conditions !

Le 13 mars, le Premier Ministre a convié en parallèle du « *conclave sur les retraites* », les fédérations syndicales représentatives de la Fonction Publique à une réunion d'information des avancées du conclave. Il a par ailleurs annoncé l'organisation d'une réunion spécifique à la situation de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL : caisse de retraite des agents hospitaliers et des territoriaux).

Rappelons que :

Depuis l'introduction de la compensation en 1974, la CNRACL a transféré, en termes réels, 100 milliards d'euros à d'autres régimes en déficit, y compris des régimes de non-salariés, en raison des règles de compensation démographique.

Cette ponction organisée et maintenue par les gouvernements successifs a empêché la CNRACL de constituer des réserves à la hauteur de ses besoins, comme le font d'autres caisses de retraites avec pour conséquence la mise en péril sur la durée de l'équilibre financier du régime. Ces réserves auraient permis de financer les retraites des agents hospitaliers et territoriaux jusqu'en 2050. Ceci sans oublier la responsabilité des employeurs publics dont la politique d'emploi court-termiste a porté préjudice à notre caisse de retraite.

C'est pourquoi, la fédération FO-SPSS participera à la réunion de la CNRACL en portant les revendications des agents des services publics et de santé afin d'obtenir à son tour le bénéfice de la solidarité propre au système par répartition pour pérenniser nos pensions de retraites.

Par contre, s'agissant des réunions du 19 mars, du 16 avril et du 21 mai 2025, relatives aux retraites, la Fédération FO-SPSS, d'une part, en raison du fait qu'elles se limiteraient à une seule information pour les fédérations représentatives, et d'autre part, considérant les annonces du Premier Ministre ce weekend, lequel refuse toute discussion sur l'âge de départ à la retraite, a décidé de ne pas cautionner cette véritable mascarade de négociation et décline l'invitation du Premier Ministre.

La Fédération FO-SPSS, dans le sillage de la confédération Force Ouvrière, exige toujours l'abrogation de la Loi Borne, contre-réforme des retraites.

Les agents publics ne paieront pas l'addition de l'effort de guerre et du déficit organisé des retraites par un recul des droits à pension de retraite !

Le secrétariat fédéral

Paris, le 17 mars 2025